

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DELIBERATION N°2022-04-467

Objet : Finances.
Approbation du compte administratif 2021

Séance du 6 avril 2022

Date de convocation : 29 mars 2022

Membres en exercice : 58 titulaires

Membres présents : 22 puis 23 titulaires, 8 suppléants

Membres votants présents : 22 puis 23 titulaires, 7 suppléants

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 8 (M. Crauste à Mme Bouillevaux-Bréard, M. Vigouroux à M. Penin, M. Bernard à M. Penin, Mme Perrigault-Launay à M. Féline, M. Vianet à Mme Rosier-Dufond, M. Périssé à M. Géraud, Mme Pradeille à M. Bénézech, Mme Nectoux à M. Gras,

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 1 (Mme Dhuisme à M. Martinez)

Procurations non retenues : 0

Nombre total de voix : 38

Le quorum est atteint en application de l'article 10 de la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 :

29/58 présents à l'ouverture de la séance, puis 30/58 en cours de séance.

L'an deux mille vingt-deux, le six avril, à dix-huit heures, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative :

Olivier Penin, Thierry Féline, Josiane Rosier-Dufond, Katy Guyot, Bruno Pascal, Mylène Cayzac, Jérémy Pérédès, Jean-Paul Géraud, Angel Pobo, Philippe Deschamps, Philippe Gras, Patrick Bénézech, Thierry Agnel, Agnès Roy, Pierre Martinez, Véronique Martin, Béatrice Leccia, Fabienne Dhuisme (en cours de séance), Ivan Couderc, François Granier, Alain Théron, Jérôme Boisson, Denis Devriendt,

Suppléants présents avec voix délibérative : Pascale Bouillevaux-Bréard, Didier Lebois, Alain Reboul, André Mégias, Isabelle Debrie, Marie Pellet-Laporte, Dominique Lonvis,

Suppléants sans voix délibérative : Sonia Aubry (titulaire présent)

Absents excusés :

Robert Crauste, Lucien Vigouroux, Claude Bernard, Laure Perrigault-Launay, Florent Martinez, Régis Vianet, Marielle Népoty, Chantal Villanueva, Jean Denat, Annick Chopard, André Brundu, Joël Téna, Jean-Paul Franc, Cyril Périssé, Magali Pradeille, Michel Chambelland, Pascale Fortuna-Deschamps, Agnès Nectoux, Alexandra Bruguier, Sandrine Guy, Pierre Soujol, Patrice Spéziale, Fabrice Fenoy, Jacques Gravegeal, Martine Dubayle-Calbano, Isabelle De Montgolfier, Hervé Dieulefes, Loïc Fataccioli,

Rapporteurs : M. Thierry Agnel

Exposé :

Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'exercice 2021 sous la présidence de M. le Président, Pierre Martinez.

Les résultats de l'exercice 2021 dont le détail est joint au présent rapport s'établissent ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice
Investissement	9 337.25 €	9 967.42 €	+ 630.17 €
Fonctionnement	413 640.91 €	414 017.33 €	+ 376.42 €

Résultats cumulés à la clôture de l'exercice 2021 à reporter au budget primitif
Investissement (report exercice 2020 + résultat exercice 2021) : 107 040.29 € + 630.17 € = + 107 670.46 €

Fonctionnement (report exercice 2020 + résultat exercice 2021) : 147 203.09 € + 376.42 € = + 147 579.51 €

Ces chiffres sont en conformité pour les deux sections avec le compte de gestion 2021 de Madame la Payeuse Départementale du Gard, comptable du PETR.

Il est proposé au Comité Syndical :

- D'adopter le Compte administratif 2021 du PETR Vidourle Camargue.

Monsieur le Président quitte la séance pendant le vote. Porteur d'un pouvoir, le nombre de voix passe de 38 à 36.

Résultat du vote :

Vote pour : 36

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le 9^{ème} Vice-président

En charge des finances

Thierry Agnel

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture et sa publication
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du : 12.04.2022

Le directeur général des services, Maxime Charlier



Syndicat Mixte
PETR
Vidourle
Camargue



Syndicat Mixte
PETR
Vidourle
Camargue